



# Assemblée générale

Soixante-quinzième session

1<sup>ère</sup> séance plénière

Mardi 15 septembre 2020, à 15 h 40  
New York

Documents officiels

Président : M. Bozkir ..... (Turquie)

La séance est ouverte à 15 h 40.

## Point 1 de l'ordre du jour provisoire

### Ouverture de la session par le Président de l'Assemblée générale

**Le Président** (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir et l'honneur de déclarer ouverte la soixante-quinzième session ordinaire de l'Assemblée générale.

## Point 2 de l'ordre du jour provisoire

### Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation

**Le Président** (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 62 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, j'invite les représentants à se lever et à observer une minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation.

*Les membres de l'Assemblée générale observent une minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation.*

## Déclaration du Président

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je suis extrêmement honoré de m'adresser aux membres pour la première fois en tant que Président de l'Assemblée générale. Pour le ressortissant d'un État Membre fondateur que je suis, c'est un privilège d'occuper cette fonction pendant la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale, et

je tiens à remercier les membres de la confiance qu'ils m'ont témoignée en me confiant cette tâche.

La semaine prochaine, les chefs d'État seront plus nombreux que jamais à prendre la parole dans le cadre du débat général. Les réunions de haut niveau extrêmement importantes qui se tiendront au cours des deux prochaines semaines orienteront nos travaux pour toute la session. Je suis convaincu que les circonstances ne diminueront en rien leur incidence. Le contexte dans lequel nous travaillons vient nous rappeler la nécessité du système multilatéral et nous incite tous à nous appuyer sur la Charte des Nations Unies pour relever les défis collectifs. Je mettrai tout en œuvre pour faciliter et diriger, avec la participation fructueuse des membres, les réunions de haut niveau consacrées à la célébration du soixante-quinzième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies et du vingt-cinquième anniversaire de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, ainsi que la réunion plénière de haut niveau consacrée à la célébration et à la promotion de la Journée internationale pour l'élimination totale des armes nucléaires et le Sommet sur la biodiversité, en plus du débat général.

Au cours de la soixante-quinzième session, nous tiendrons deux sessions extraordinaires, l'une consacrée à la maladie à coronavirus (COVID-19) – la première session extraordinaire convoquée pour discuter d'une pandémie – et la seconde consacrée à la lutte contre la corruption. Je travaillerai également avec les membres pour mener à bien les différents mandats qui m'ont été

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

20-23637(F)



Document adapté

Merci de recycler



confiés, y compris, entre autres, l'examen de la Stratégie antiterroriste mondiale de l'Organisation des Nations Unies, la commémoration du vingt-cinquième anniversaire du Sommet mondial pour le développement social, les préparatifs de la cinquième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, la réunion de haut niveau sur les objectifs et les cibles du Programme de développement durable à l'horizon 2030 relatifs à l'eau, et la Conférence des Nations Unies visant à appuyer la réalisation de l'objectif de développement durable no 14, ainsi que la revitalisation des travaux de l'Assemblée générale et la réforme du Conseil de sécurité.

Tant que les conditions sanitaires le permettront, j'ai l'intention de poursuivre les séances en présentiel de l'Assemblée générale, en prenant les mesures d'atténuation qui s'imposent pour protéger la santé et la sécurité des représentants et du personnel de l'ONU. Dans notre métier qu'est la diplomatie, rien ne remplace les réunions en face à face avec nos homologues pour bien comprendre les positions de chacun et trouver des compromis. À présent, mettons-nous au travail.

J'invite maintenant le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, S. E. M. António Guterres, à faire une déclaration.

**Le Secrétaire général** (*parle en anglais*) : C'est un plaisir que de retrouver les représentants, ici à l'Assemblée générale. Qu'il me soit permis de commencer par féliciter chaleureusement l'Ambassadeur Volkan Bozkir, de la Turquie, pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale. Monsieur le Président, vous pouvez pleinement compter sur notre appui et notre partenariat dévoué dans cette entreprise commune.

Cette année sera une année charnière dans la vie de l'Organisation. Nous devons continuer à faire face aux effets immédiats de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) en renforçant nos systèmes et en encourageant la mise en place d'une distribution équitable des traitements et des vaccins. Et nous devons également préparer le terrain pour une reprise solide fondée sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et sur l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Parallèlement, l'Assemblée poursuivra ses travaux sur l'ensemble des défis mondiaux : paix et sécurité, désarmement, droits de l'homme, égalité des sexes et développement durable. Je souhaite à l'Ambassadeur Bozkir tout le succès possible dans ses efforts.

Alors que nous célébrons le soixante-quinzième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies, il est clair que le monde attend beaucoup de nous en tant que principale instance de multilatéralisme et de coopération au sein d'un système international fondé sur des règles. L'accent mis par l'Ambassadeur Bozkir sur la rationalisation de l'ordre du jour de l'Assemblée générale et l'équilibre entre les trois piliers de notre travail afin d'obtenir des résultats concrets doit contribuer à répondre à ces attentes. Le multilatéralisme est en train de changer et j'ai souvent souligné la nécessité d'un multilatéralisme plus en réseau et plus inclusif pour le XXI<sup>e</sup> siècle. Je me félicite donc de la volonté affirmée du Président d'œuvrer au renforcement de la confiance et de la cohésion entre les États Membres de l'ONU, les grands groupes de pays et les autres organisations internationales. Ces efforts sont indispensables à l'unité et à la solidarité dont nous avons besoin en cette année charnière où nous nous employons à faire face à la pandémie, à préparer une reprise solide et à mettre en œuvre les objectifs de développement durable.

Je remercie également les membres pour leur appui au programme de réforme de l'Organisation des Nations Unies et leur volonté de travailler en étroite collaboration avec mon cabinet et avec le Secrétariat dans son ensemble. Je me réjouis à la perspective de travailler en lien étroit avec eux durant la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale afin que nous puissions atteindre nos objectifs communs. Le Secrétariat tout entier se tient prêt à offrir sa coopération pleine et entière et tout son appui, et je souhaite à tous une session très fructueuse.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de sa déclaration.

#### **Point 141 de l'ordre du jour provisoire**

#### **Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies (A/75/344)**

**Le Président** (*parle en anglais*) : Conformément à la pratique établie, j'appelle l'attention de l'Assemblée générale sur le document A/75/344, qui contient une lettre du Secrétaire général adressée à la présidence de l'Assemblée générale, dans laquelle il informe l'Assemblée que quatre États Membres sont en retard dans le paiement de leurs contributions financières à l'Organisation des Nations Unies au sens de l'Article 19 de la Charte.

Je rappelle aux délégations qu'en vertu de l'Article 19 de la Charte,

« Un Membre des Nations Unies en retard dans le paiement de sa contribution aux dépenses de l'Organisation ne peut participer au vote à l'Assemblée générale si le montant de ses arriérés est égal ou supérieur à la contribution due par lui pour les deux années complètes écoulées. L'Assemblée générale peut néanmoins autoriser ce Membre à participer au vote si elle constate que le manquement est dû à des circonstances indépendantes de sa volonté. »

Puis-je considérer que l'Assemblée générale prend note des informations figurant dans le document A/75/344 ?

*Il en est ainsi décidé.*

### **Point 3 de l'ordre du jour provisoire**

#### **Pouvoirs des représentants à la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale**

##### **a) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs**

**Le Président** (*parle en anglais*) : L'article 28 du Règlement intérieur prévoit qu'au début de chaque session, l'Assemblée générale nomme, sur proposition de la présidence, une Commission de vérification des pouvoirs composée de neuf membres.

Je propose donc que, pour la soixante-quinzième session, la Commission de vérification des pouvoirs soit composée des États Membres suivants : Cameroun, Chine, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Islande, Papouasie-Nouvelle-Guinée, République-Unie de Tanzanie, Trinité-et-Tobago et Uruguay.

Puis-je considérer que les États dont je viens de citer le nom sont nommés membres de la Commission de vérification des pouvoirs ?

*Il en est ainsi décidé* (décision 75/401).

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je rappelle aux délégations que les pouvoirs des représentants doivent être remis au Bureau des affaires juridiques. De plus amples détails sont disponibles dans la note d'information publiée sous la cote A/INF/75/4.

Avant de lever la séance, j'informe les délégations que le Bureau de l'Assemblée générale se réunira demain matin, mercredi 16 septembre, à 10 heures, dans la salle de l'Assemblée générale, pour examiner le mémorandum du Secrétaire général sur l'organisation de la soixante-quinzième session ordinaire de l'Assemblée générale, l'adoption de l'ordre du jour et la répartition des questions inscrites à l'ordre du jour, publié sous la cote A/BUR/75/1.

*La séance est levée à 15 h 55.*